

## **Gouvernement (enfin) au complet : maintenant, place à l'action, il y a urgence !**

**Alors que la nomination du reste des membres du gouvernement s'est longuement fait attendre, nous pouvons nous réjouir que le casting final ait intégré une Ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles d'une part et des Personnes âgées et Personnes handicapées d'autre part. Le maintien d'un Ministre de plein exercice sur la Fonction publique était également une attente importante. Si ces nominations sont des signaux rassurants, le GEPSO sera très attentif à ce que les chantiers majeurs qui traversent le secteur public social et médico-social soient rapidement repris par les Ministres nouvellement nommés.**

La nomination d'une Ministre déléguée à l'Enfance était une attente forte. Aujourd'hui englué dans des difficultés profondes et anciennes, le secteur de la protection de l'enfance ne pouvait se passer d'un interlocuteur dédié. Les défis sont colossaux et il est urgent de reprendre très rapidement les travaux Etat/Départements initiés en fin d'année 2023 pour la mise en œuvre effective d'un Plan Marshall pour le secteur. A cet égard, la publication du projet de Décret du 22 avril 2022 pour des taux et normes d'encadrement en protection de l'enfance serait une première étape majeure et décisive de ce plan.

Dans le secteur de l'autonomie, les défis sont également nombreux. Le virage inclusif à l'œuvre dans le champ du handicap et les orientations prises lors de la dernière Conférence nationale du handicap (CNH) doivent pouvoir s'accompagner de moyens suffisants et adaptés afin de ne pas laisser les plus vulnérables au bord du chemin.

Pour le secteur du travail protégé plus spécifiquement, la mise en œuvre concrète des mesures du plan de transformation des ESAT nécessitera un soutien financier et opérationnel indispensable et à ne pas sous-estimer.

Dans le champ des personnes âgées, nous appelons de nos vœux à ce que la Loi Bien Vieillir permette le soutien conséquent à un secteur très fragilisé économiquement.

Sur l'ensemble de ces politiques publiques spécifiques, nous veillerons à ce que les articulations soient effectives avec le Ministère de la Santé et de la Prévention dans une logique de décloisonnement des secteurs.

Le maintien d'un Ministère de plein exercice sur la Fonction publique constituait également une attente forte du GEPSO. Il est nécessaire en effet de renforcer les travaux engagés sur l'attractivité des métiers tout comme sur les rémunérations (avec le CTI pour tous en 1<sup>er</sup> lieu) pour soutenir des agents publics du secteur social et médico-social, aujourd'hui insuffisamment valorisés et reconnus. Les conclusions du Livre blanc du Haut Conseil du Travail Social (HCTS) nécessitent de pouvoir être portées au plus haut niveau pour être rendues effectives.

Le GEPSO prendra rapidement contact avec chacun des Ministres afin d'apporter sa contribution et ses propositions sur ces très nombreux chantiers restés en attente pendant plus d'un mois. Il y a urgence !

**Contact presse** : [jeanne.cornaille@gepso.com](mailto:jeanne.cornaille@gepso.com) / 06 98 95 07 43